

Délibération N° 2023-09-10-SPO

Cession du véhicule municipal de type
surfaceuse à glace ZAMBONI numéro
série 440-7885

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant le Conseil Municipal	45
Membres en exercice.....	45
Présents ou représenté.e.s à la séance.....	43
Absent.e.s	2

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-huit septembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **vingt-deux septembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON-ZONON, Mme NIAKHATÉ, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. BATTAL, Mme SAINT-GAL, M. RISPAL, M. NOMBO-POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS, M. TARGUI, Mme CACAIS-BARANGER.

EXCUSÉ.E.S - REPRÉSENTÉ.E.S

M. LEBLANC	a donné mandat à Mme AVOGNON-ZONON
M. MULLER	a donné mandat à Mme LELU
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à M. ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à M. CORNELIS
Mme MARTINEZ	a donné mandat à Mme FENASSE
Mme INDJA	a donné mandat à Mme CAZALS
Mme BAYOL	a donné mandat à M. BEDOURET

ABSENTS

M. LACHELACHE, Mme LARABI

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Philippe CORNELIS ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Délibération n°2023-09-10-SPO

Cession du véhicule municipal de type surfaceuse à glace ZAMBONI numéro série 440-7885

LE CONSEIL,

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment l'article son article L.1311-1,

CONSIDÉRANT que le véhicule municipal ZAMBONI (surfaceuse de la patinoire municipale S. Allende) numéro série 440-7885 ne correspondant plus aux besoins du service, a été réformé,

CONSIDÉRANT que ce véhicule, acheté le 28 août 2005 pour une valeur de 63 280 €, a été repris en l'état par la société ENGO - titulaire du marché - pour le remplacement de cette surfaceuse,

CONSIDÉRANT que la meilleure proposition s'élève à 4 500 € HT,

CONSIDÉRANT par conséquent, qu'il y a lieu d'approuver cette proposition,

SUR avis de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la cession du véhicule municipal de type surfaceuse à glace ZAMBONI numéro de série 440-7895 – N° d'inventaire 05007462 Z.

Article 2 : d'inscrire la recette au budget de l'année en cours, nature 775 fonction 40.

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Fontenay-sous-Bois dans le délai de deux mois à compter de sa notification (ou de sa publication). L'absence de réponse à ce recours dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun – 43, rue du Général de Gaulle - 77000 Melun – dans le délai de deux mois :

- à compter de la notification (ou de la publication) de la délibération ;

- à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement formé. »

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le - 7 OCT, 2023
Publication
le - 9 OCT, 2023
Notification
le
Certifié exécutoire
Le Maire,

